



Assemblée générale du 1^{er} septembre 2023

16h30 à La Chaumière de Villeneuve-sur-Allier

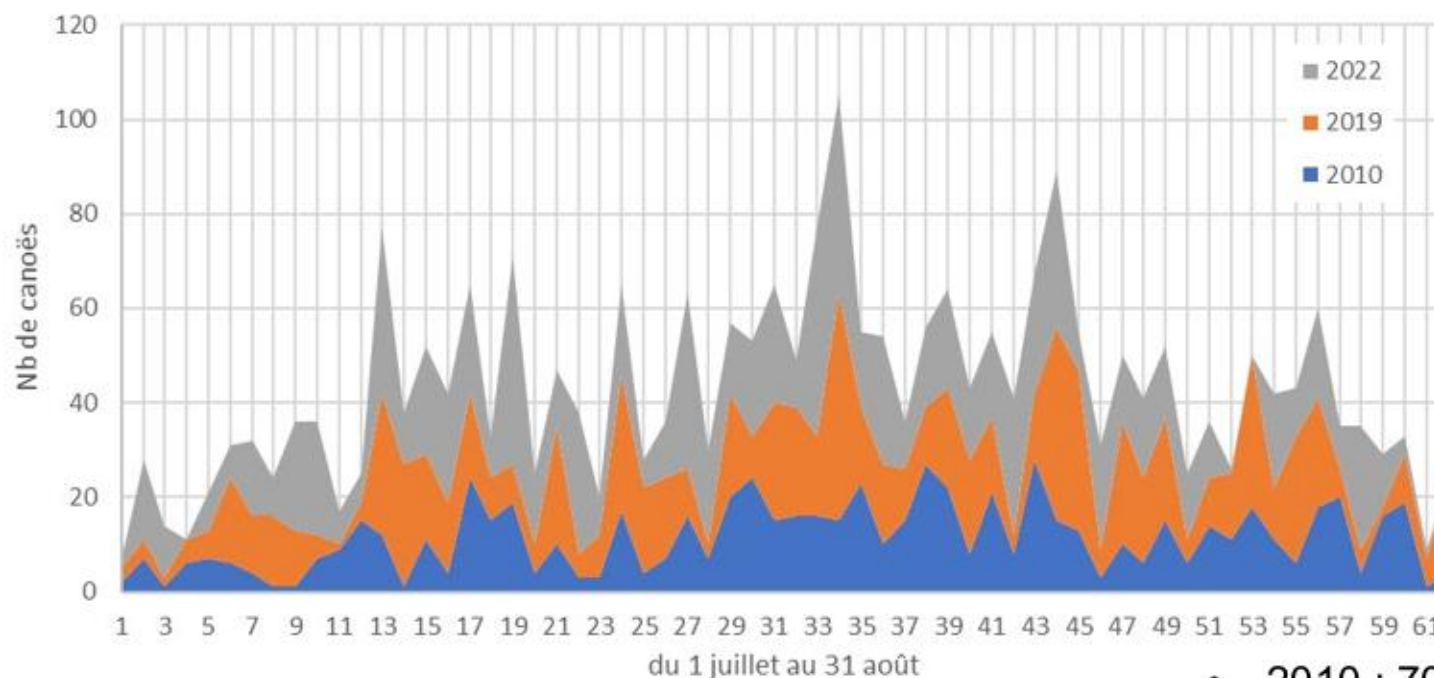
Présentation du rapport d'activité 2022 et des orientations 2023



Les faits marquants de l'année 2022 pour la vie de l'association **116 adhérents et 88 membres bienfaiteurs**

- **5 & 6 mars** : tenue d'un stand avec les Amis du Val d'Allier au Salon des Patrimoines Bourbonnais de Moulins.
- **22 mars** : accord de subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la création de la "Maison de l'Allier sauvage"
- **24 mars** : visite du val d'Allier Nord par une délégation de Clermont Auvergne Métropole et de la Région AuRA.
- **31 mars** : atelier à Clermont Métropole sur les "Maisons de sites de l'Allier"
- **4 avril** : présentation des deux projets "Maison de l'Allier sauvage" et "Val d'Allier nord" à la commission Leader du Groupement d'Action Locale "Territoire Bourbon" du Pays de Moulins-Auvergne. Accord de subvention sur le premier.
- **8 avril** : signature du bail emphytéotique pour mise à disposition du bâtiment de la future "Maison de l'Allier sauvage"
- **16 mai** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage
- **3 juin** : intervention à la journée "sciences et eau en Auvergne" sur le thème du projet d'Observatoire de l'Allier.
- **25 juin** : lancement de l'appel à financement participatif pour la création de la "Maison de l'Allier sauvage"
- **4 juillet** : visite sur le terrain par une délégation de chercheurs de l'Université après une présentation de notre projet de démarche pour le val d'Allier Nord le 22 mars à l'INRAE dans le cadre du programme CAP 2025
- **12 juillet** : accueil de la délégation du projet DRAVA LIFE (Autriche et Croatie) invitée par ERN SOS Loire Vivante.
- **9 novembre** : réunion du Conseil d'administration d'Allier Sauvage
- **26 novembre** : Assemblée générale annuelle en visio-conférence

Comparaison des flux de canoës entre 2010, 2019 et 2022 - Période 1 juillet au 31 août



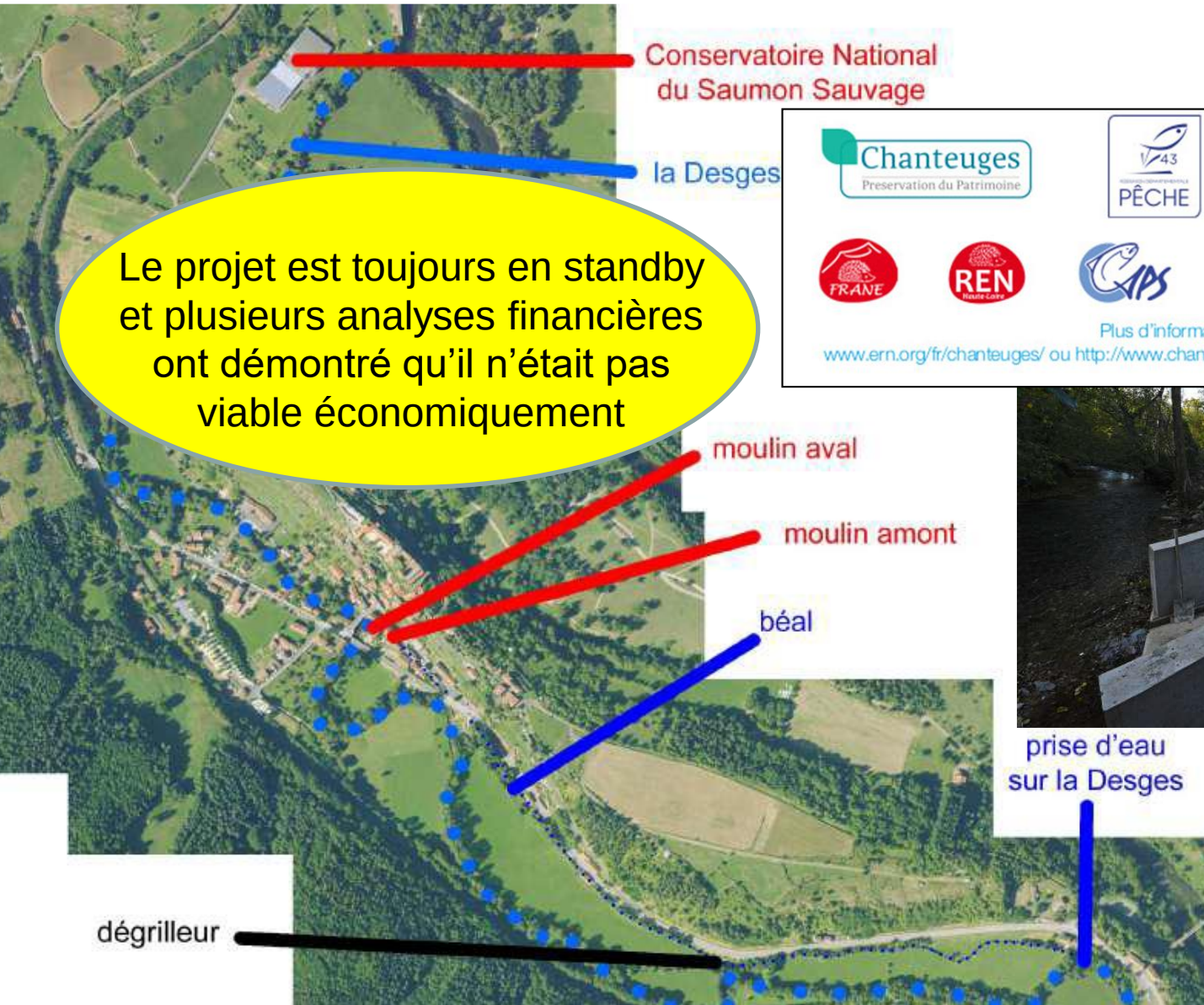
- 2010 : 701 passage
- 2019 : 926 passages
- 2022 : 1027 passages

- Augmentation du nombre de passage de 32 % entre 2010 et 2019
- Augmentation du nombre de passage de 11 % entre 2019 et 2022
- Augmentation du nombre de passage de 46 % entre 2010 et 2022

Le comptage au pont du Veudre se poursuit en 2023 grâce à l'initiative de Véodis3D

La microcentrale de Chanteuges sur la Desges : chantier stoppé et projet au point mort

Plusieurs actions juridiques, collectives et individuelles engagées depuis 2017 pour empêcher sa réalisation : travaux arrêtés, contestation du droit d'eau, interdiction de passage sur terrains privés, ...



L'affaire emblématique de la ferme de Mauboux à Livry :
en attente du jugement de la Cour d'appel du Tribunal administratif de Lyon
depuis le 26 février 2020



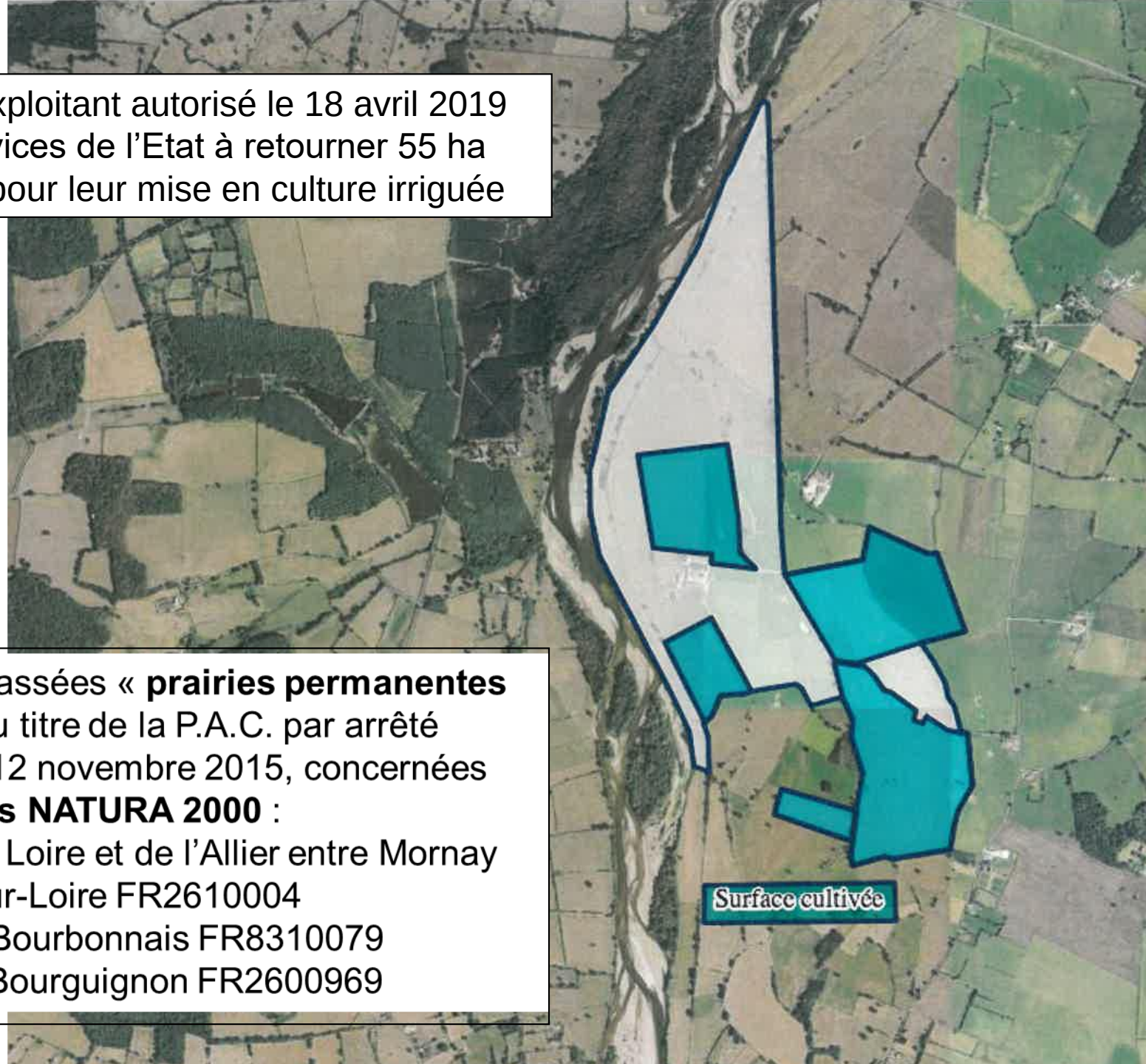
une grande exploitation d'élevage charolais jusqu'alors préservée en bordure d'Allier



Un nouvel exploitant autorisé le 18 avril 2019
par les services de l'Etat à retourner 55 ha
de prairies pour leur mise en culture irriguée

Des prairies classées « **prairies permanentes sensibles** » au titre de la P.A.C. par arrêté ministériel du 12 novembre 2015, concernées par **trois zones NATURA 2000** :

- Vallée de la Loire et de l'Allier entre Mornay et Neuvy-sur-Loire FR2610004
- Val d'Allier Bourbonnais FR8310079
- Val d'Allier Bourguignon FR2600969

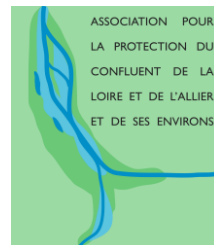


Le collectif pour la préservation du val d'Allier Nord : sept associations environnementales, agricoles et culturelles



Association Allier Sauvage pour la sauvegarde de la vallée de l'Allier, de ses équilibres écologique et économique et de sa vie locale

Association de Protection du Confluent de la Loire et de l'Allier et de ses Environs, pour la préservation de ses équilibres naturels



Association Loire Vivante Nièvre Allier Cher pour la préservation, la restauration des écosystèmes et de la biodiversité

Groupe des AgroBiologistes de la Nièvre, pour la défense et le développement durable de l'agriculture biologique



• **GABNI** •

Les Agriculteurs **BIO**
de la Nièvre

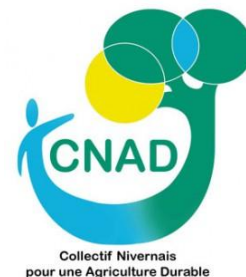


Les Amis du Val d'Allier, association d'agriculteurs-éleveurs et d'habitants du Cher pour la préservation des équilibres agro-environnementaux et la sensibilisation aux richesses naturelles du Val d'Allier

Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable



European Rivers Network, association de protection des fleuves et rivières du monde et d'Europe en particulier

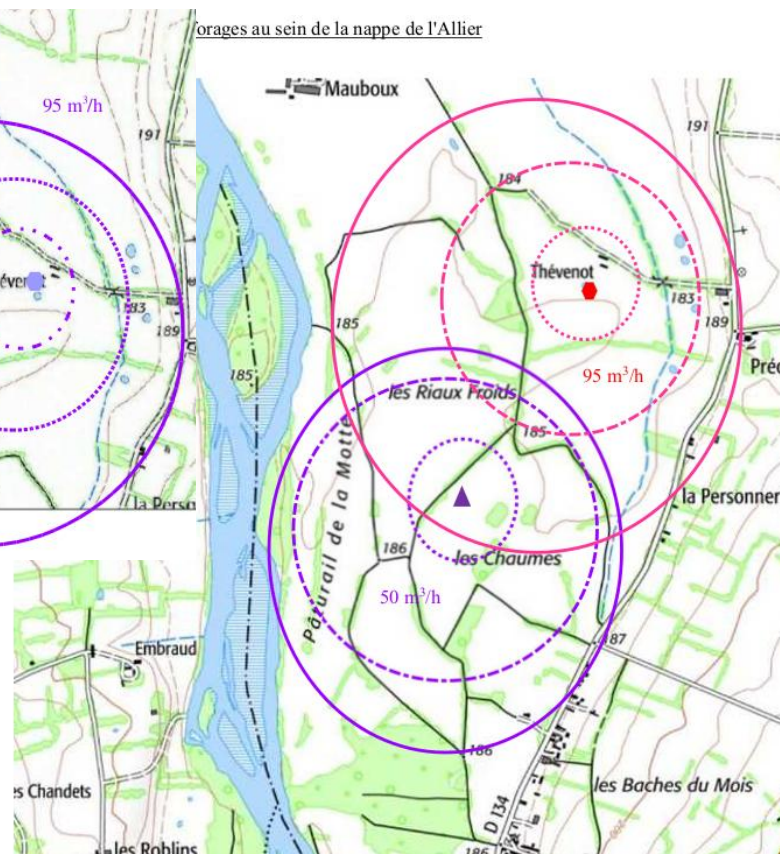
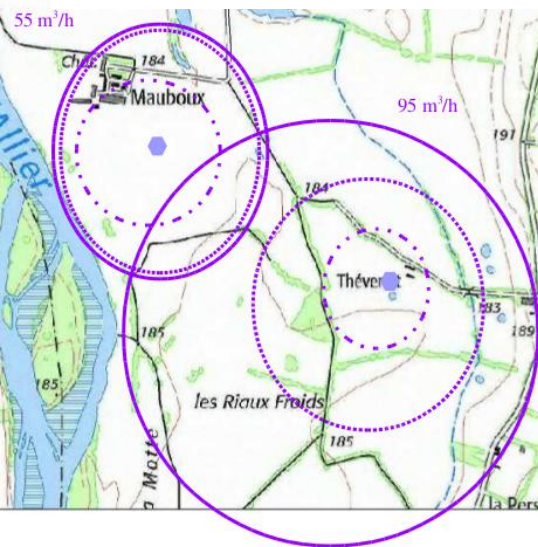
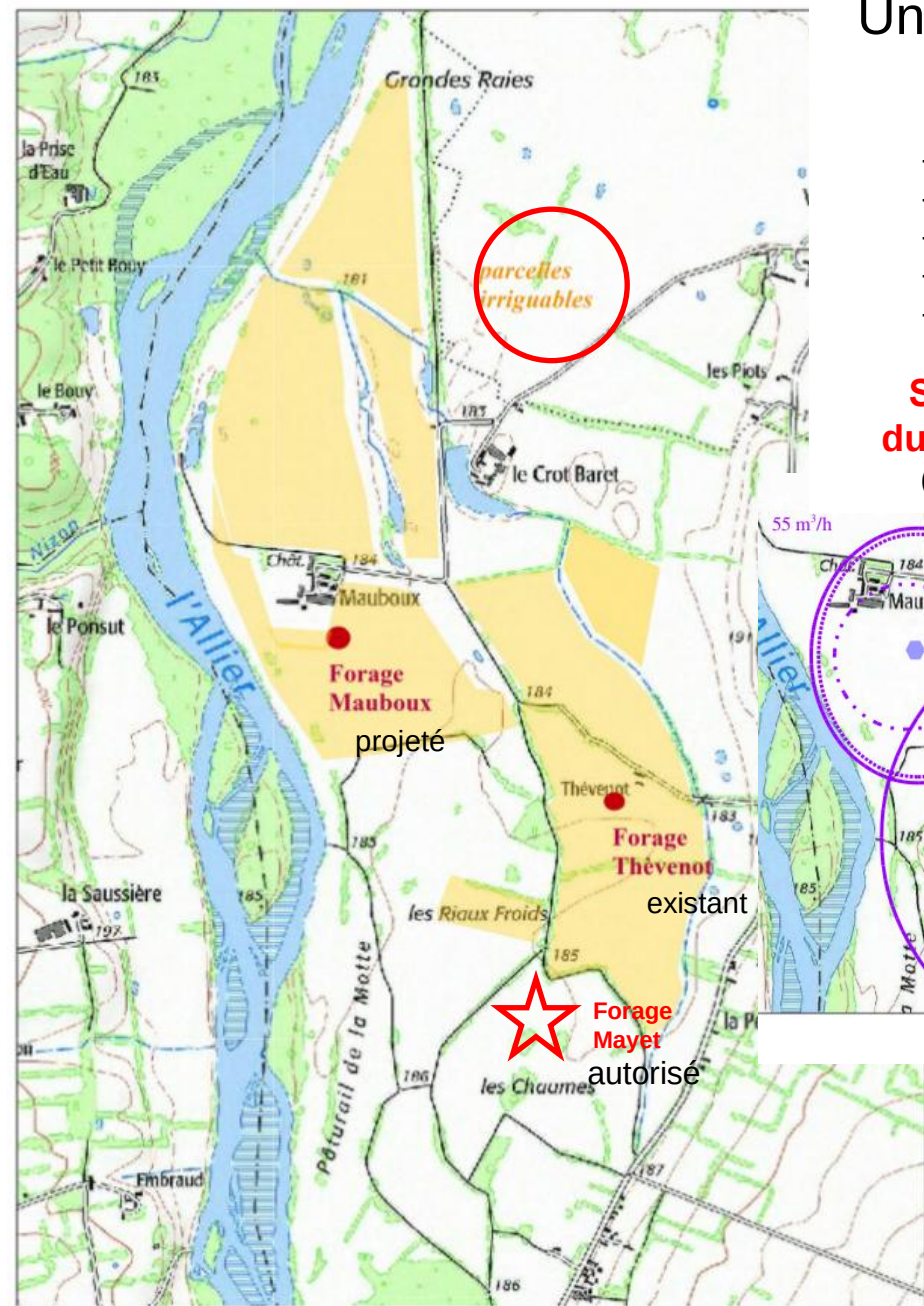


Un deuxième forage autorisé sur Mauboux

Autorisation préfectorale du 3 août 2022

- sur une des parcelles protégées 0A35
- avec une augmentation du débit cumulé prélevé
- en dépit de la baisse chronique du débit de l'Allier
- avec un fort impact sur son débit d'étiage
- sans consultation du CEN, ni de la CLE du SAGE

**Sans prise en compte dans le Dossier Loi sur l'Eau
du forage déjà autorisé au GAEC Mayet le 16 mai 2022**
(même BE Terrenis et même service instructeur de la DDT 58)



Un nouveau combat juridique pour réguler le silure sur l'axe Loire-Allier ?

Le milieu de la pêche divisé entre les pêcheurs "sportifs" et les défenseurs des poissons migrateurs

Un silure de 2,14 m pris dans l'Allier



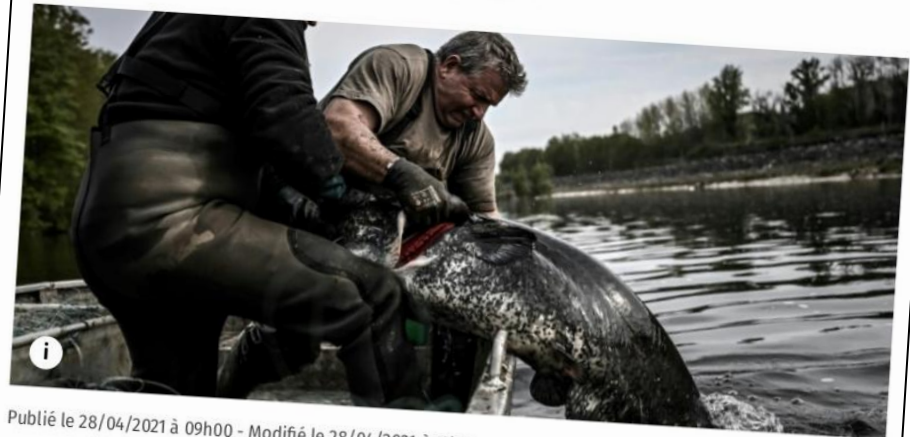
02/05/2021

"Monstre" des rivières, le silure dans le collimateur - Le Point

Le Point

"Monstre" des rivières, le silure dans le collimateur

Source AFP

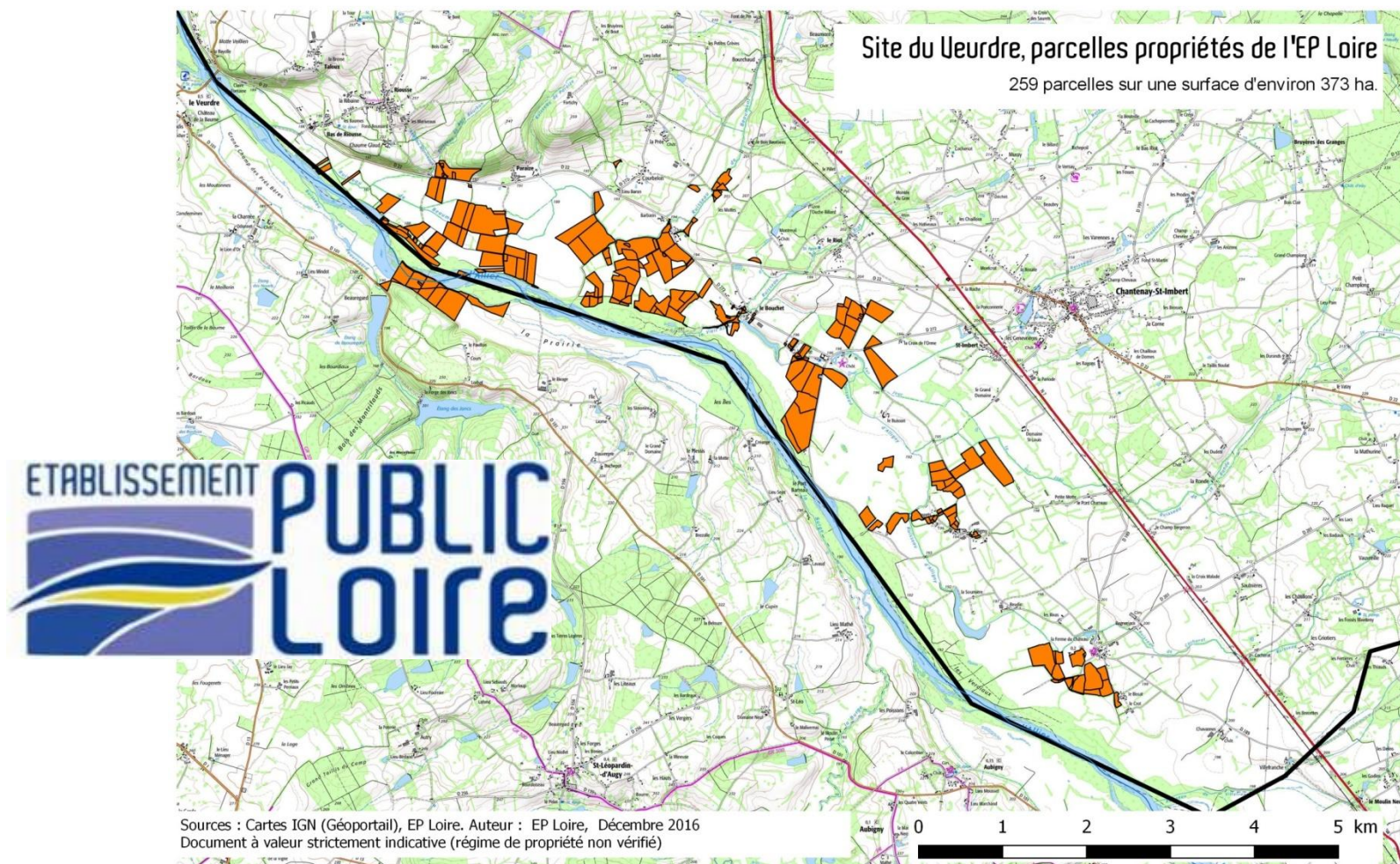


Publié le 28/04/2021 à 09h00 - Modifié le 28/04/2021 à 12h55

Il est gros, moche, engloutit de tout et règne sur les grandes rivières. Mais le silure est-il le monstre parfois décrit, fatal aux poissons migrateurs ? En Dordogne, des pêches ciblées de ce "poisson chat" géant visent à évaluer son impact réel sur la biodiversité, et la part du mythe.

La Dordogne, "une des dernières grandes rivières de France à jouir des huit poissons migrateurs européens", s'inquiète pour ses saumons, anguilles, aloses, lamproies, esturgeons, explique Roland Thieleke, directeur de l'Etablissement public territorial de la Dordogne (Epidor). Ces "sentinelles de la biodiversité, très sensibles, sont en première ligne du point de vue de la fragilité, et de l'accumulation des emmerdes", entre barrages, pêche, pollution, dégradation de l'habitat. Et, donc, silure.

La démarche engagée par l'EPL sur le secteur du Veurdre
30 ans après l'abandon (provisoire ?) du projet de barrage du Veurdre,
l'Etablissement Public Loire (ex EPALA) a décidé le 6 juillet 2022 de relancer
un projet dans un souci de **gestion patrimoniale du site « du Veurdre »**
avec la « **perspective d'un projet de développement intégré multi-usages** ».



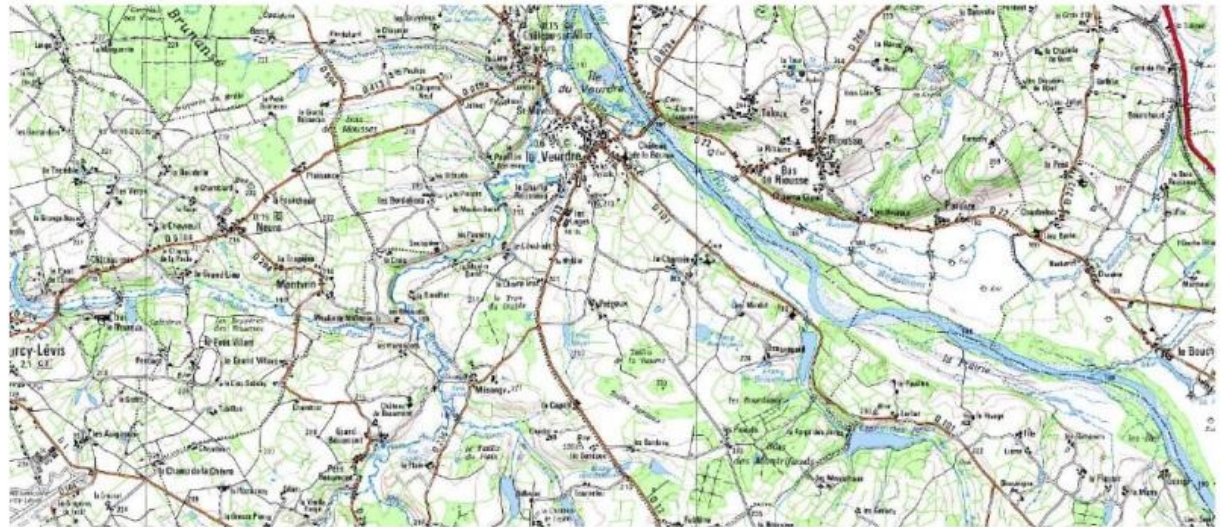
Le projet des années 80 : un barrage écrêteur de crues du Veurdre

Un ouvrage qui fonctionnerait pour les événements majeurs

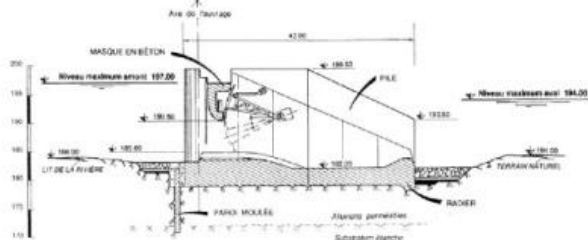
Le Projet du Veurdre est un ouvrage situé dans le lit majeur de l'Allier. L'ouvrage transversal est prévu pour laisser transiter de façon transparente les écoulements courants et les crues les plus faibles sans conséquences pour l'aval. L'ouvrage écrêteur n'interviendrait donc que pour des événements majeurs.

Des effets visibles tout au long de la Loire

La réduction du débit de l'Allier pourrait être de 600 à 800 m³/s, ce qui permettrait d'abaisser de 30 à 50 cm la ligne d'eau de la Loire du Bec d'Allier jusqu'à Tours.



COUPE VERTICALE D'UNE PASSE DE L'OUVRAGE CENTRAL



Dans le cadre de la stratégie de réduction des risques d'inondation du Plan Loire, cet ouvrage n'a pas été jugé prioritaire. Ne constituant pas seul une réponse suffisante, il a été convenu entre les partenaires que sa réalisation ne pouvait être envisagée avant la mise en œuvre efficace des actions indispensables sur les levées et de réduction de la vulnérabilité dans les vals.



Maquette, schéma et localisation du projet du barrage du Veurdre

Un barrage de 15m de haut, pour inonder 2600 ha et stocker 140 millions de m³ d'eau

Un nouveau projet de barrage et une retenue d'eau permanente ?...

Extrait de la décision de l'EPL : *"... identifier les voies et moyens de nature à permettre la valorisation de cet espace dans un projet partagé et intégré de territoire. Quatre grandes orientations ont pu être identifiées et pourraient constituer les piliers de cette valorisation :*

- ***optimiser l'expansion des crues (aucune digue à supprimer : un champ d'expansion optimal !)***
- ***développer une capacité de stockage naturel de l'eau pour la restituer en période de sécheresse***
- *favoriser la biodiversité et l'environnement préservé du site*
- *tout en valorisant et agissant de manière résiliente sur l'habitat et le patrimoine culturel "*

S'agirait-il de créer un barrage pour sur-inonder le secteur, avec un doublement de la superficie déjà naturellement inondable, et de noyer artificiellement ce grand secteur en hiver pour le vider progressivement en été ?

... ou une opportunité pour valoriser les propriétés foncières de l'EPL par un projet exemplaire de gestion agricole et environnementale ?

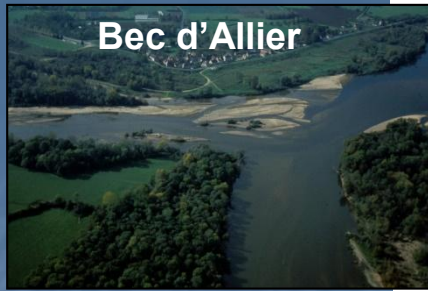


Le rapport d'étude soumis au Comité syndical de l'EPL du 28 juin 2023 intègre les positions et propositions des associations de notre collectif pour le Val d'Allier Nord ...

I N T E R N E	ATOUTS	
	I N T E R N E	Les terres agricoles, outils et moyens pour favoriser, développer et faciliter une dynamique coopérative de gestion, de préservation et de restauration des milieux aquatiques.
		Le foncier, une opportunité pour promouvoir et expérimenter un projet de territoire expérimental qui allie les enjeux liés aux pratiques agricoles et ceux liés à la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
E X T E R N E	ATOUTS	
	I N T E R N E	• Un territoire comme point de passage du bassin de Vie du Val d'Allier Nord. • Une économie dominée par : l'agriculture (72 exploitations diversifiées sur les 5 communes ; environ 150 activités économiques recensées (petites entreprises avec moins de 3 salariés) ; une forte représentation du secteur de l'aménagement paysager et forestier ; le développement d'une zone d'activité ; le tourisme et les loisirs, dynamique basée sur les activités de pleine nature et l'itinérance.
		• « Un territoire d'eau », un cadre et une qualité de vie paisible possible par l'aménité environnementale (préservation des paysages, des espaces naturels peu artificialisés), la sécurité des biens et personnes. • Une dynamique sociale et culturelle importante pour un territoire rural : des associations et collectifs très actifs dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la faune, de la flore, de la valorisation du patrimoine local et traditionnel. Une histoire ancrée notamment par la navigation et la batellerie ; un patrimoine et une vie locale liée à l'agriculture.
E X T E R N E	ATOUTS	
	I N T E R N E	Des acteurs locaux impliqués dans la prise en considération de leur environnement. Des acteurs mobilisables pour favoriser la gestion de la diversité des milieux aquatiques. Une connaissance historique des milieux naturels et aquatiques locaux.



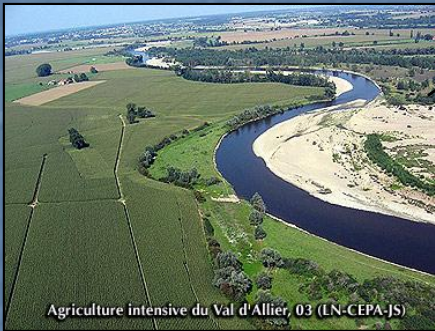
... en attendant le cahier des charges de l'étude technique décidée par l'EPL



Bec d'Allier



Apremont-sur-Allier



Agriculture intensive du Val d'Allier, 03 (LN-CEPA-JS)



L'Allier des plaines à Châtel-de-Neuvre, 03 (LN-CEPA-JS)



Mosaique de milieux à Bessay-sur-Allier, 03 (LN-CEPA-JS)

Réserve naturelle nationale du Val d'Allier



Vichy



Limagnes et gravières

Projet de Réserve du Bec de Dore

Extraction d'alluvions aux Martres d'Artières (LN-CEPA-MC)



Haut-Allier

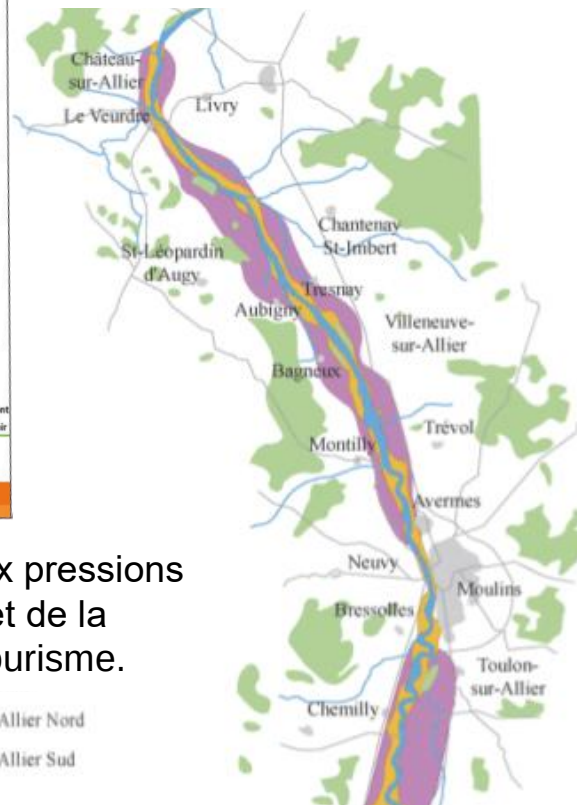
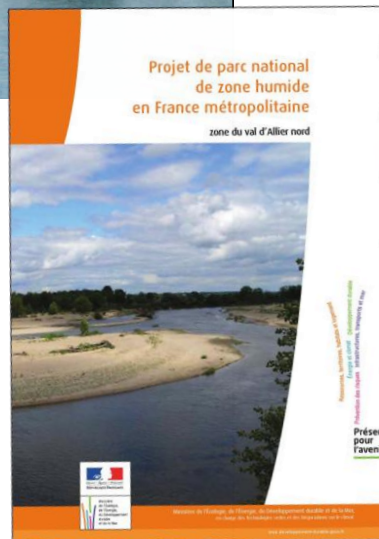
Pour une dynamique locale de préservation et de mise en valeur du val d'Allier Nord



Un projet de Parc Naturel National avorté en 2009

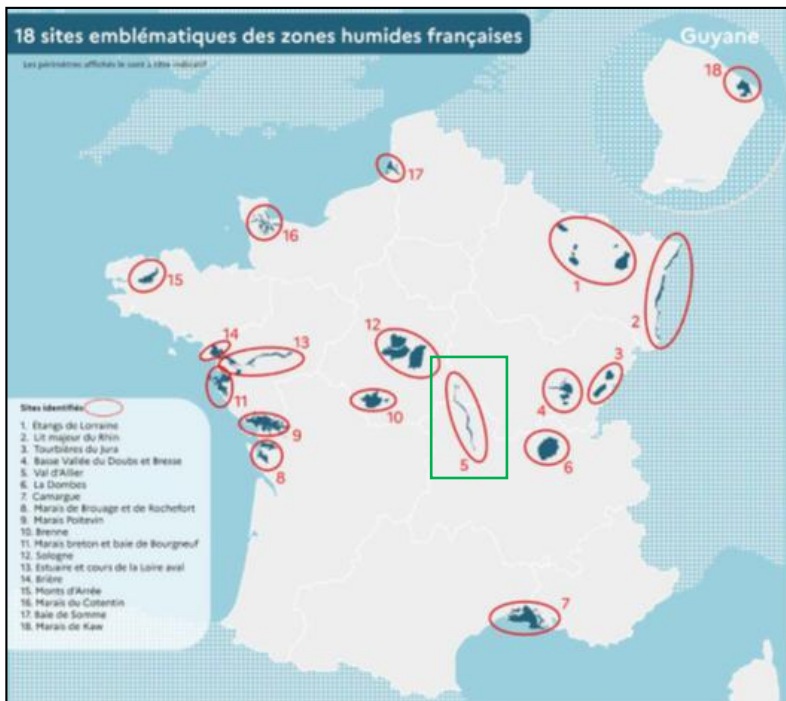
Le Val d'Allier Nord

La partie la plus authentiquement préservée du cours de la rivière, en termes de biodiversité, de paysage, d'activité agricole, de vie locale, de traditions et de savoir-faire...



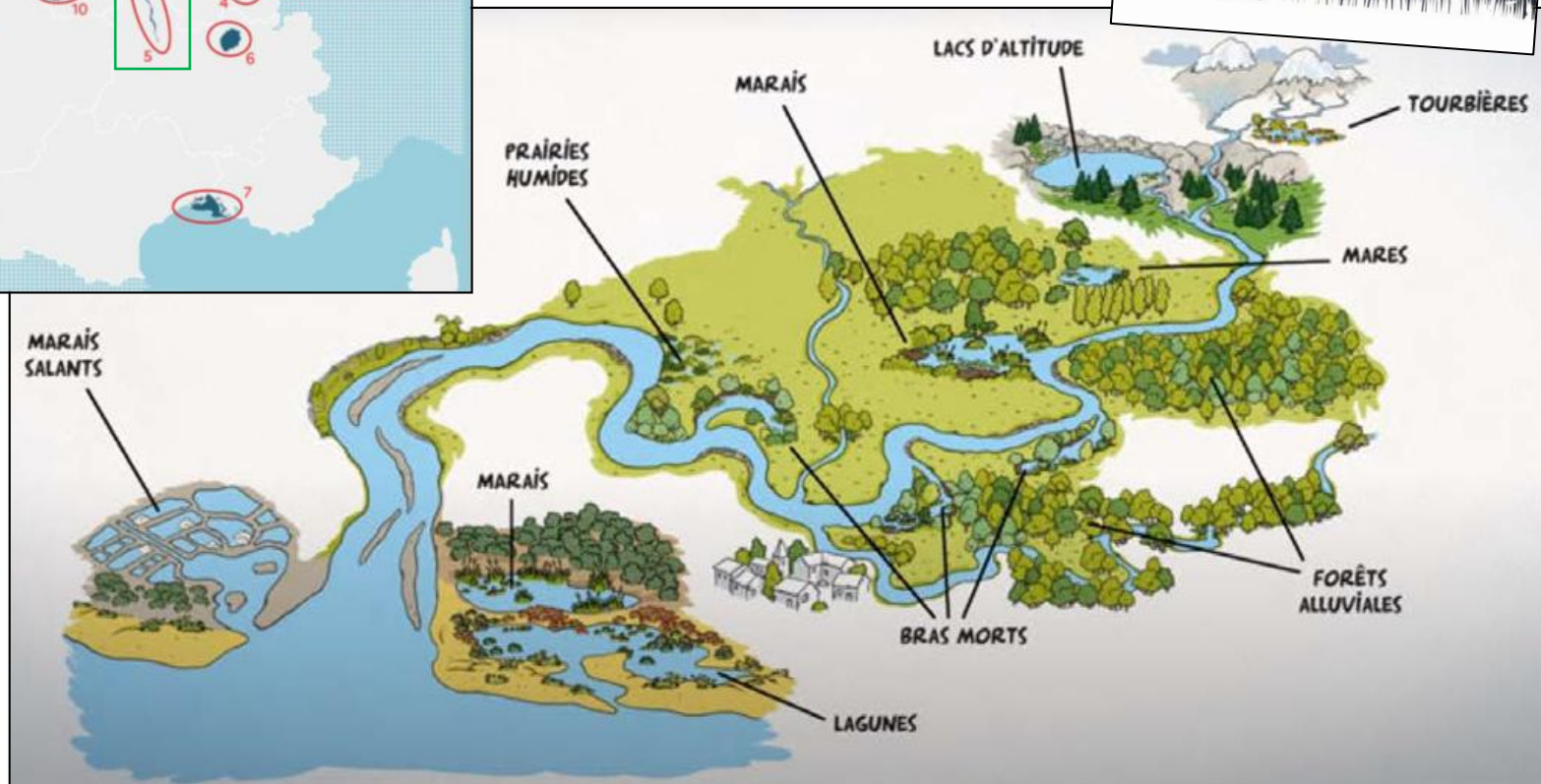
...aujourd'hui soumise aux pressions de l'agriculture intensive et de la société des loisirs et du tourisme.

Dans le contexte de recherche par l'Etat d'une protection forte de zones humides emblématiques telles que le val d'Allier Nord



L'IGEDD (Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable), missionnée par le Secrétariat d'Etat à la Biodiversité, en visite sur l'Allier début décembre.

Le retour possible du projet de Parc Naturel National ?





Un projet d'inscription du val d'Allier au patrimoine naturel mondial porté par le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier

Vers une labellisation Ramsar du Val d'Allier Bourbonnais

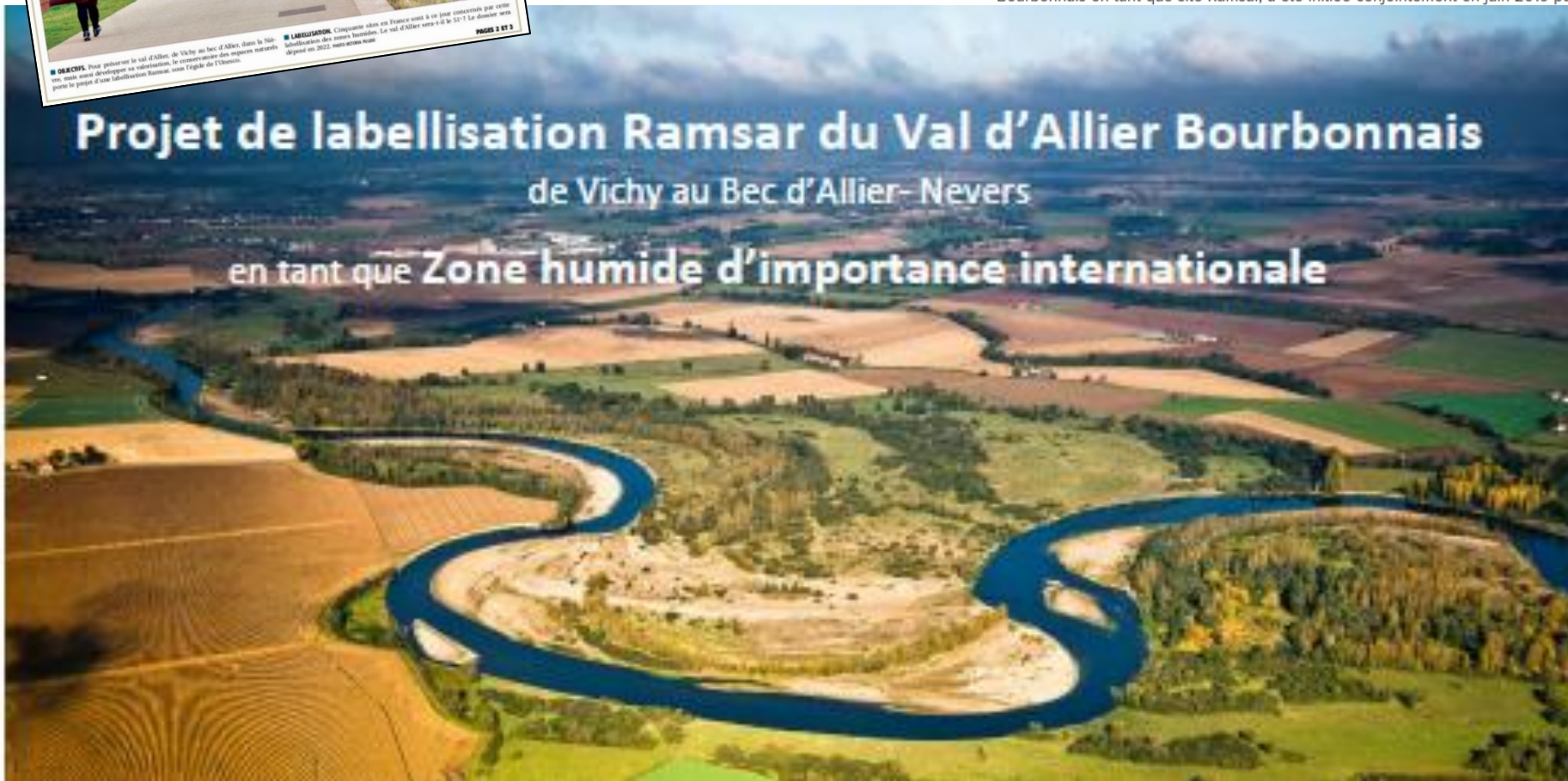


Le Val d'Allier entre Vichy et Nevers a été identifié, par le Museum National d'Histoire Naturelle, comme une zone prioritaire pour la désignation d'un site Ramsar en France.

En effet, la labellisation d'un site au titre du réseau Ramsar peut se faire s'il répond à au moins un des 9 critères écologiques définis (cf. liste des critères en dernière page de la note de projet). Le Val d'Allier Bourbonnais répond à au moins 7 de ces 9 critères.

La demande de labellisation du Val d'Allier Bourbonnais en tant que site Ramsar, a été initiée conjointement en juin 2019 par

Projet de labellisation Ramsar du Val d'Allier Bourbonnais de Vichy au Bec d'Allier-Nevers en tant que Zone humide d'importance internationale





Nathalie de Bartillat, maire d'Apremont-sur-Allier



Manu Paris batelier et musicien de la Chavannée

Le val d'Allier Nord, aujourd'hui protégé par ses acteurs locaux plus que par une réglementation souvent laxiste dans son application, pourrait se positionner comme un territoire exemplaire porté par une vision partagée de ses collectivités et habitants.



Claude Julien, agriculteur et président des Amis du val d'Allier et Alexis Pasquet de ERN SOS Loire Vivante

Un dialogue engagé avec l'INRAE, favorable à un partenariat avec Allier Sauvage pour l'étude du projet de valorisation d'une agriculture durable sur le val d'Allier Nord



I-SITE CLERMONT

Clermont Auvergne Project



International Research Centre

Sustainable agroecosystems

Séminaire annuel 2021



Projet 2021 - 2027

Topic 1: Analytical research on adaptive capacities of plants and animals

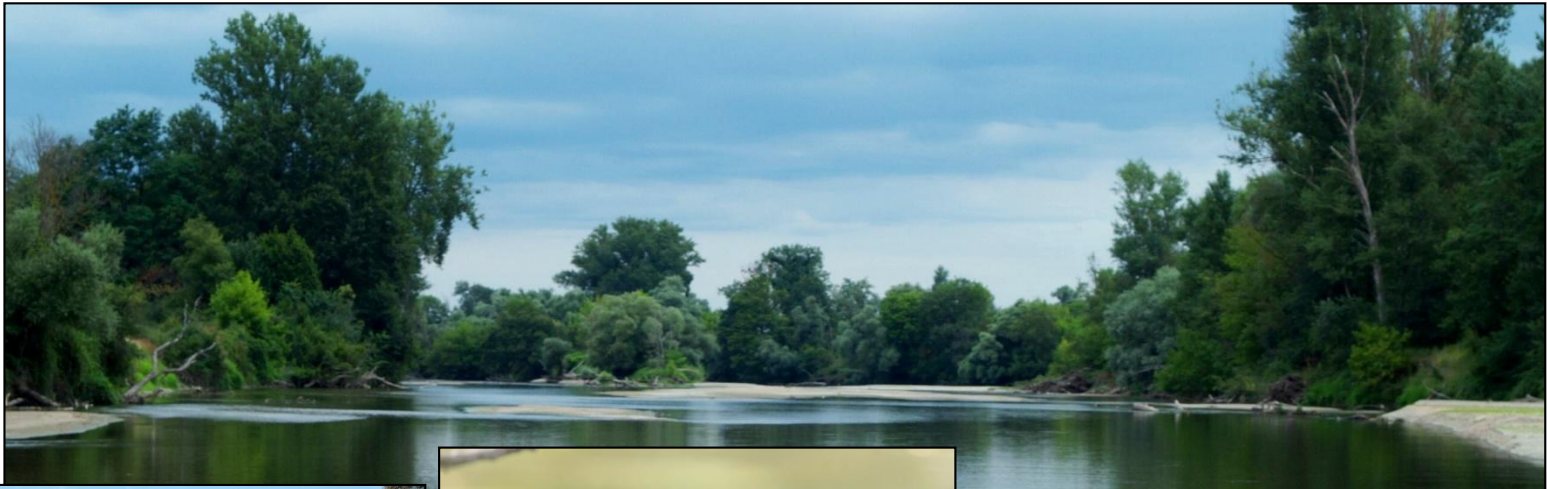
Topic 2: Systemic approach to redesign agrosystems

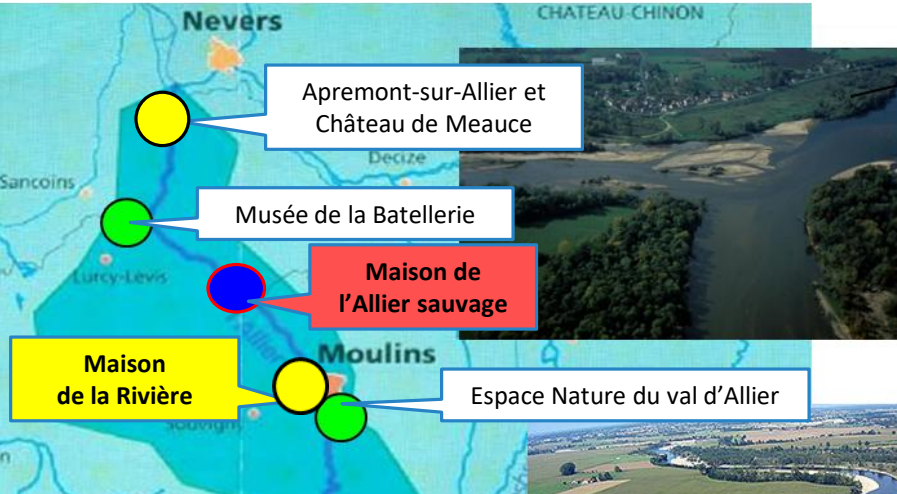
Topic 3: Environmental studies on interactions between agrosystems and their environment

Topic 4: Integration of agrosystems in territories

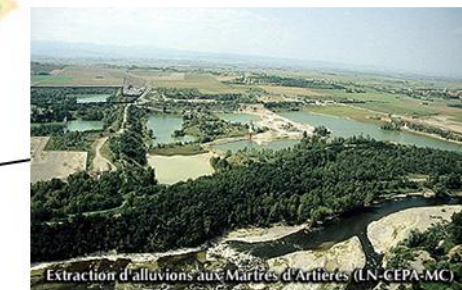
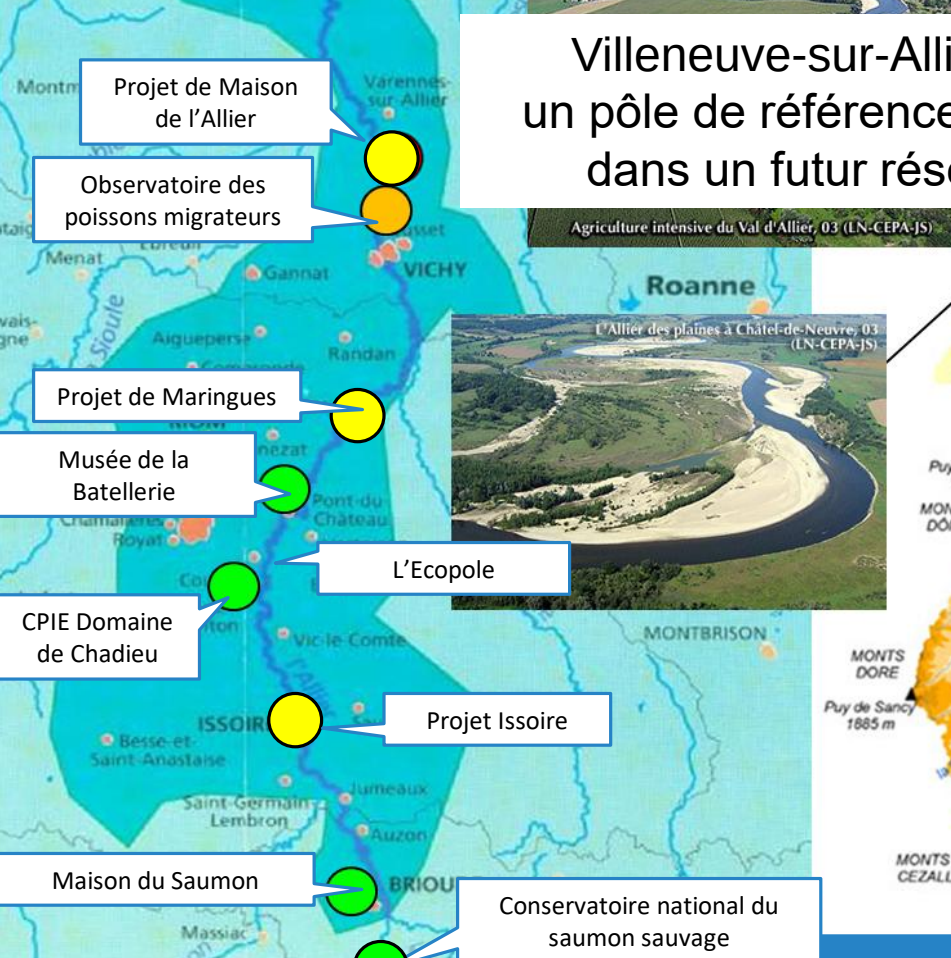
Axe 4 : Les agro-systèmes intégrés aux territoires

Quel équilibre entre une agriculture à soutenir, une dimension d'excellence écotouristique à construire, le respect de la vie locale et de ses loisirs, et la préservation de l'intégrité du milieu naturel ?





Villeneuve-sur-Allier et sa Maison de l'Allier sauvage : un pôle de référence et d'animation pour le Val d'Allier Nord dans un futur réseau des Maisons de sites de l'Allier



Acquis fin 2020, l'hôtel-restaurant de la Chaumière formera avec la Maison de l'Allier sauvage un lieu d'accueil privilégié au bénéfice du val d'Allier Nord



Après la mise aux normes de l'assainissement et les aménagements extérieurs de la Chaumière, le chantier de la Maison de l'Allier sauvage, confiée par la SCI de la Chaumière à l'association par bail emphytéotique, est aujourd'hui terminé et son animatrice recrutée



La rénovation, l'aménagement, l'équipement de la Maison de l'Allier sauvage et son budget d'animation durant une année ont été financés grâce aux subventions accordées par la Région AuRA et par le Groupement d'Action Locale Territoire Bourbon du Pays de Moulins-Auvergne :

- Région Auvergne Rhône-Alpes (programme "Fleuve et itinéraires")..... 38.500 €
- GAL du Territoire Bourbon Pays Moulins-Auvergne (Programme LEADER) 73.500 €

et grâce aux dons collectés directement et dans le cadre d'un appel à financement participatif :

- Une centaine de donateurs sur KissKissBankBank..... 11.900 €
- Une quinzaine de donateurs directs 2.150 €

Avec l'aide d'un prêt à taux zéro accordé par France Active (remboursé) 10.000 €



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



**L'EUROPE S'ENGAGE
en région**
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



PAYS DE MOULINS - AUVERGNE

La “Maison de l’Allier sauvage” est aujourd’hui opérationnelle !

Lieu de travail et de réunion pour le Bureau, le Conseil d’administration et le collectif associatif,
Espace de rencontre, de ressource et de réflexion au service des acteurs du Val d’Allier Nord



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



**L'EUROPE S'ENGAGE
en région**
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le **FEADER**



PAYS DE MOULINS - AUVERGNE

Objectif : la réouverture de la Chaumière pour le printemps 2024 !

NOS VALEURS



LA CHAUMIÈRE

Cuisine authentique
d'hier et d'aujourd'hui

DURABILITÉ

En harmonie avec
l'environnement.



AUTHENTICITÉ

Recettes authentiques,
terroir, souvenirs
d'enfance.



MODERNITÉ

Service & offre de
produits décomplexés.



CONVIVIALITÉ

Partage, générosité,
gourmandise et plaisir.



QUALITÉ

Un savoir-faire
à toute épreuve.



Laurent



Alexandra



Allier
SAUVAGE



Préserveons un val d'Allier sauvage et vivant

www.alliersauvage.org